

BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe « parkings »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings »	4
2.2 La dette du budget annexe « parkings »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings »	7
4.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	7
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	8
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif du budget annexe « parkings » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation : 14,3 M€
- ✓ en section d'investissement : 6,2 M€ K€.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil de la Métropole.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget primitif, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024 / 2025	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	6,05	11,53	13,78	2,24	19%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	4,61	9,21	7,91	-1,31	-14%
Epargne de gestion courante (EBG)	1,44	2,32	5,87	3,55	153%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	23,9%	20,1%	42,6%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,06	0,01	0,00	0,00	-99%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,03	2,00	0,11	-1,89	-94%
Résultat exceptionnel large	0,03	-2,00	-0,11	1,88	-94%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1,47	0,32	5,76	5,43	ns
Taux d'épargne de gestion	24%	3%	42%		
<i>Recettes réelles</i>	6,11	11,54	13,78	2,24	19%
<i>Dépenses réelles</i>	4,72	11,33	8,02	-3,31	-29%
Epargne brute (EBE)	1,38	0,20	5,76	5,55	ns
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	22,6%	1,8%	41,8%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,28	0,45	0,42	-0,03	-6%
Epargne nette (ENE)	106,83	-0,25	5,33	5,58	ns
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1,7%	-2,2%	38,7%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	4,34	3,30	2,92		
Capacité dynamique de désendettement	3,1	16,1	0,5		

Les indicateurs de gestion continuent de s'améliorer grâce à une dynamique des recettes réelles de fonctionnement et à une rationalisation des dépenses du fait de l'intégration des 7 parcs de stationnement situés sur la commune d'Aix-en-Provence. La capacité de désendettement s'améliore également sous l'effet de la hausse de l'épargne brute et de la baisse de l'encours de dette.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « parkings »

	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Emprunt prévisionnel budget primitif 2025 (c)	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 (a)- (b)+(c)
Volume	2 925 K€	424 K€		2 500 K€

Le capital restant dû au 31/12/2025 devrait s'établir à 2 500 k€, en diminution compte tenu que ce budget n'a pas besoin d'emprunt d'équilibre pour 2025.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « parkings » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2024	Montant annuel des crédits de paiements budget primitif 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Parkings	PARKINGS GESTION MDTURE 2020-26	3 003 K€	394 K€	227 K€	531 K€	38%
	PARKINGS PROJET MDTURE 2020-26	10 000 K€	0	3 000 K€	4 700 K€	77%
	SOUS-TOTAL	13 003 K€	394 K€	3 217 K€	5 231 K€	68%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	10 K€	0	3 K€	0	30%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	400 K€	0	200 K€	100 K€	75%
TOTAL		13 413 K€	394 K€	3 420 K€	5 331 K€	68%

Le volume des autorisations de programme (AP) au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 13 413 k€. Le montant des crédits de paiement 2025 s'établit à 5 331 k€ et se décompose de la manière suivante :

- 4 000 K€ de crédits de paiement pour l'opération relative aux travaux de parking CAP HORIZON ;
- 531 k€ de crédits de paiement relatifs à l'entretien et la maintenance des parkings ;
- 500 k€ de crédits de paiement relatifs au développement de l'offre de stationnement ;
- 200 k€ de crédits de paiement relatifs à la réhabilitation du parking Méjanès.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Recettes réelles	6,11	11,54	13,78	19,4%
Recettes de gestion courante	6,05	11,53	13,78	19,4%
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00	0,02	100,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5,73	11,21	13,43	19,8%
75 - Autres produits de gestion courante	0,32	0,32	0,32	0,0%
Autres recettes d'exploitation	0,06	0,01	0,00	-100,0%
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	100,0%
77 - Produits exceptionnels	0,06	0,01	0,00	-100,0%
Recettes d'ordre	0,48	0,48	0,48	0,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,48	0,48	0,48	0,0%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,0%
Total recettes d'exploitation	6,59	12,02	14,26	18,6%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		2,28		
Total recettes d'exploitation cumulées	6,59	14,30	14,26	-0,3%

Pour 2025, les recettes réelles d'exploitation devraient s'établir à 13,78 M€ en augmentation de plus de 19% par rapport au voté 2024. Cette évolution est essentiellement due aux produits des services, domaines et ventes diverses qui composent à plus de 97% les recettes réelles de fonctionnement.

Les recettes tarifaires sont en augmentation grâce d'une part, à une progression de la fréquentation par les usagers et les professionnels des parkings métropolitains et d'autre part, à une sur estimation des recettes en 2024.

Les recettes d'ordre devraient se stabiliser autour de 0,48 M€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Dépenses réelles	4,72	11,33	8,02	-29,2%
Dépenses de gestion courante	4,61	9,21	7,91	-14,2%
011 - Charges à caractère général	2,75	5,54	5,66	2,2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1,86	3,67	2,24	-39,0%
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,01	100,0%
Autres dépenses d'exploitation	0,12	2,12	0,11	-94,6%
66 - Charges financières	0,12	0,12	0,09	-21,1%
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,02	100,0%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2,00	0,00	-100,0%
Dépenses d'ordre	1,29	1,70	1,70	0,0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,29	1,70	1,70	0,0%
Total dépenses d'exploitation hors virement	6,02	13,03	9,72	-25,4%
023 - Virement à la section d'investissement	0,57	1,27	4,54	257,5%
Total dépenses d'exploitation	6,59	14,30	14,26	-0,3%

Pour 2024, les dépenses réelles d'exploitation s'établissent à 8,02 M€, en baisse de -29% par rapport au voté 2024.

Elles se décomposent notamment de la manière suivante :

- +2,2% au chapitre 011 relatif aux charges à caractère général due aux contrats de prestations de services pour les achats et charges externes des parkings d'Aix-en-Provence ;
- -39% au chapitre 012 relatif aux charges de personnels et frais assimilés s'expliquant par un ajustement des crédits basés sur les besoins réels constatés durant l'année 2024. En effet, l'exercice 2024 constituait la première année dont l'intégration du personnel de la SEMEPA (Société d'économie mixte qui gère auparavant les sept parkings d'Aix-en-Provence) était sur un exercice complet. Une prévision budgétaire haute avait été effectuée en 2024 afin de garantir que les paies puissent être exécutées sans difficulté.

La dynamique des recettes de fonctionnement permet de dégager un autofinancement à hauteur de 4,54 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Dépenses réelles	2,18	3,88	5,76	48,2%
Dépenses d'équipement	0,91	3,43	5,33	55,4%
Dépenses financières	1,28	0,45	0,42	-6,3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1,28	0,45	0,42	-6,3%
Dépenses d'ordre	0,48	1,79	0,48	-73,1%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,48	0,48	0,48	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	1,31	0,00	-100,0%
Total dépenses d'investissement	2,66	5,67	6,24	9,9%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,19	0,27		
Total dépenses d'investissement cumulées	2,85	5,95	6,24	4,9%

Pour 2025, les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 5,76 M€, en augmentation de plus de 48% par rapport au voté 2024.

Le montant des opérations d'équipement est prévu à 5,33 M€, soit +55% par rapport au voté 2024 et se décompose notamment de la manière suivante :

- 4 M€ de crédits relatifs à la création d'un parking sur la zone d'aménagement concerté CAP HORIZON ;
- 0,5 M€ de crédits relatifs au développement de l'offre de stationnement ;
- 0,5 M€ de crédits relatifs à l'entretien et la maintenance des parkings.

Au chapitre 16, les dépenses relatives au remboursement de la dette en capital sont stables.

Concernant les opérations d'ordre, il s'agit d'inscrire des crédits pour les opérations patrimoniales (chapitre 040 : + 0,45 M€).

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Recettes réelles	0,99	1,67	0,00	-100,0%
Recettes d'équipement	0,00	1,39	0,00	-100,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	1,39	0,00	-100,0%
Recettes financières	0,98	0,28	0,00	-100,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,28	0,00	-100,0%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,98	0,00	0,00	0,0%
Recettes d'ordre	1,29	3,01	1,70	-43,6%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,29	1,70	1,70	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	1,31	0,00	-100,0%
Total recettes d'investissement hors virement	2,28	4,68	1,70	-63,7%
021 - Virement de la section d'exploitation	0,57	1,27	4,54	257,5%
Total recettes d'investissement	2,85	5,95	6,24	4,9%

Pour 2025, les recettes d'investissement s'établissent à 4,54 M€ et sont composées essentiellement des opérations d'ordre (1,70 M€) et du virement de la section d'exploitation à hauteur de 4,54 M€.